

*La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) également appelée Responsabilité Sociale des Entreprises est définie comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités et relations.*

La norme ISO 26000, standard international définit la RSE autour de sept thématiques :

- ✓ la **gouvernance** de l'organisation
- ✓ les **droits de l'homme**
- ✓ les relations et **conditions de travail**
- ✓ l'**environnement**
- ✓ la loyauté des pratiques
- ✓ les questions relatives aux consommateurs
- ✓ les communautés et le développement local.

**Bien-Être**

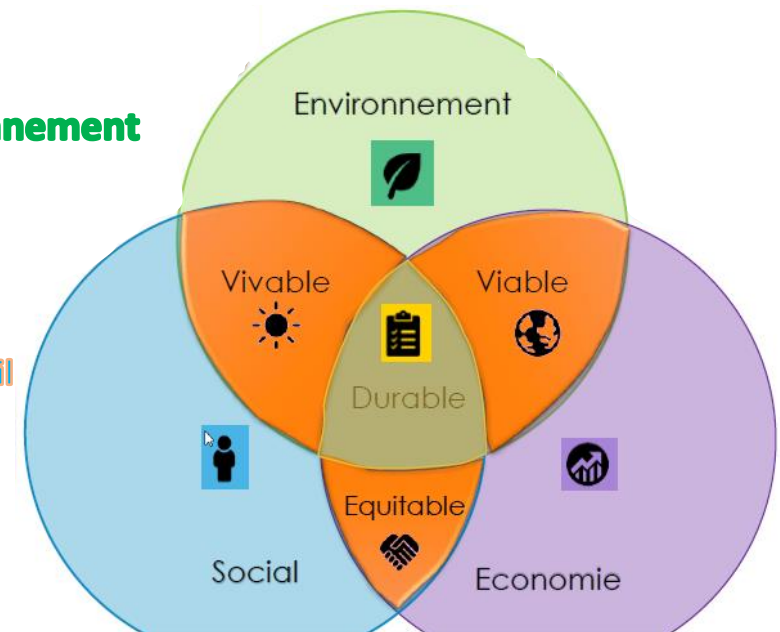
**Environnement**

**Droit au travail**

**Croissance durable**

**Réduction des inégalités sociales**

**Développement économique**



Et par 4 principes fondamentaux :

- La solidarité
- La précaution
- La participation de tous
- La responsabilité de chacun

## Qui est concerné ?

Toutes les entreprises peuvent mettre en œuvre une démarche RSE, et ce quelle que soit leur taille, leur statut ou leur secteur d'activité.